

# Rapport du Tiers indépendant sur la concertation

---

## Projet Gare du Nord 2024

Concertation libre à l'initiative  
du maître d'ouvrage

1<sup>er</sup> mars -18 avril 2019

François Desmazière

## SOMMAIRE

---

Fiche d'identité du projet .....	3
Contexte de la mission .....	4
Dispositif de concertation .....	5
Déroulement de la concertation .....	9
Résultats .....	10
Recommandations pour poursuivre la concertation .....	11
Appréciation du tiers indépendant sur le déroulé .....	11

## FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

---

Première gare d'Europe, la Gare du Nord accueille chaque jour près de 700 000 voyageurs et chaque année 222 millions de voyageurs.

Le projet de transformation porté par la SEMOP Paris Gare du Nord 2024 vise à une réorganisation de flux en séparant les arrivées et les départs, avec la création d'un terminal des départs sur la façade Est de la gare et de passerelles d'accès aux quais, la reconfiguration du terminal dédié à l'Eurostar, la création d'une nouvelle station bus contigüe au terminal des départs et d'une vélo-station avec 1 200 places.

Le projet prévoit la création de 45 000 m<sup>2</sup> notamment sur le bâtiment des départs qui comprendra, outre les 2 étages pour l'attente et le flux des voyageurs, 5 étages dédiés aux commerces et aux espaces culturels et sportifs et des espaces végétalisés créés en toiture sur 7 700 m<sup>2</sup>.

- **Maîtrise d'ouvrage** : La SEMOP Paris Gare du Nord 2024 a été créée le 22 février 2019 afin de concrétiser un partenariat public-privé qui réunit un actionnaire public (SNCF Gares & Connexions) et un opérateur économique (Ceetrus). La SEMOP conçoit, finance et réalise l'ensemble des travaux et exploite les espaces non dédiés au transport. La durée de la concession a été fixée à 46 ans
- **Coûts et calendrier** : L'objectif affiché est une obtention du permis de construire fin 2019 pour des travaux de 2020 à 2024 pour un coût de travaux annoncé de 600 millions d'euros HT.

## CONTEXTE DE LA MISSION

---

Le projet de transformation de la Gare du Nord avait déjà fait l'objet d'une concertation réglementaire au titre de l'article R 130-1 du code de l'urbanisme, menée par SNCF Gares & Connexions, du 12 juin au 13 juillet 2017.

L'ensemble des documents sont disponibles en ligne : <https://www.gares-sncf.com/fr/gare/frpno/paris-gare-du-nord/actualite/15613/concertation-prealable-du-12-juin-au-13-juillet-2017-restructuration-gare-du-nord>

Le bilan de cette concertation a été rendu public sur le site internet du maître d'ouvrage et de la Ville de Paris : [https://www.gares-sncf.com/sites/default/files/field\\_files/2018-01/synthese\\_consultation\\_publique\\_gare\\_du\\_nord.pdf](https://www.gares-sncf.com/sites/default/files/field_files/2018-01/synthese_consultation_publique_gare_du_nord.pdf)

Le projet étant soumis à évaluation environnementale et à déclaration d'intention, en application des articles L 127-17 III, L 127-17-1 et L 127-18, une concertation préalable pouvait être réclamée auprès du Préfet via le recours au droit d'initiative dans les 4 mois suivant la publication de la déclaration d'intention, déposée le 24 octobre 2018 par SNCF Gares & Connexions et affichée entre le 24 et 26 octobre dans les mairies d'arrondissement. Aucune concertation ne pouvait être mise en œuvre durant ce délai, soit jusqu'au 27 février 2019. Ce droit d'initiative n'a pas été utilisé.

Toutefois, suite aux réunions du Conseil de Paris des 26 septembre 2018 et 12 décembre 2018 et à la réunion publique du 29 janvier en mairie du 10<sup>ème</sup> arrondissement, la SEMOP a souhaité mener une concertation volontaire selon des modalités librement fixées et a demandé dans ce cadre l'intervention d'un tiers indépendant, intermédiaire neutre et indépendant chargé de veiller à ce que le public soit bien informé et à ce que toutes les questions posées puissent trouver une réponse adaptée de la part du maître d'ouvrage.

La mise à disposition d'une adresse mail dédiée [tiers.independant.gdn2024@gmail.com](mailto:tiers.independant.gdn2024@gmail.com) a permis au public de lui poser des questions de manière directe.

# DISPOSITIF DE CONCERTATION

Le calendrier très contraint, entre la fin du droit d'initiative le 27 février (cf. supra) et le début de la concertation le 1<sup>er</sup> mars, en pleine phase de démarrage de la SEMOP, a nécessité une grande adaptabilité du maître d'ouvrage et, corollaire, à des imperfections dans la mise en œuvre de certains outils (maison du projet, réponses aux mails et questions sur le site internet).

Il a aussi pu donner le sentiment d'une certaine précipitation aux participants qui découvraient le projet ou ses avancées récentes.

Toutefois, le déploiement des outils a été conséquent et complet. Compte tenu des délais et contrairement à un dispositif de garantie sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, le tiers indépendant n'a pas été amené à relire ou valider les documents présentés ci-dessous.

Ont ainsi été déployés pendant ces 7 semaines :



## Le dossier de concertation

**1 250 exemplaires de ce document** le plus exhaustif ont été mis à disposition du public au cours des réunions publiques.



## Le dépliant d'information

Document plus synthétique, il a été mis à disposition de la maison du projet (cf. infra) pour permettre aux voyageurs de disposer d'un document facile à emporter qui contient les informations principales du projet ainsi qu'un lien vers le site internet du projet pour approfondir ses connaissances sur le projet.

**5 000 exemplaires du dépliant** ont été mis à disposition du public.

## La maison du projet

Annoncée lors de la conférence de presse de lancement du 1<sup>er</sup> mars, la maison du projet n'a pu être inaugurée que le mardi 9 avril – soit 9 jours avant la fin de la concertation – comme indiqué. Située dans le hall principal de la gare, en face des voies 11 et 12, elle doit permettre de faire vivre le dialogue et l'information au-delà de cette phase de concertation.

## La modélisation 3D

Une maquette 3D de la future Gare du Nord a été conçue pour matérialiser le projet et faciliter la compréhension de la conception architecturale proposée. Elle a été mise à disposition du public au cours de la réunion publique dédiée à l'architecture.

## Le site internet du projet

Pour rassembler l'ensemble des informations utiles à la compréhension du public, le site internet <https://www.garedunord2024.fr/fr/> a été mis en ligne dès le 1<sup>er</sup> mars 2019.

Très détaillé sur la présentation du projet et l'accès aux documents, il présente aussi les modalités organisées et rassemble tous les documents produits dans le cadre de la concertation via un espace dédié où les présentations et compte rendus de réunions publiques ont été publiés (parfois tardivement).

Par ailleurs, le site internet du projet a permis l'expression du public en mettant à disposition un formulaire de dépôt de questions et un espace d'expression des propositions.

## Les réunions publiques

Au cours de la concertation, 5 réunions publiques ont été organisées. Les thématiques de chacune d'elle avaient été définies au préalable et annoncées dès le 1<sup>er</sup> mars. Le tiers indépendant s'est efforcé d'assister à la quasi-totalité d'entre elles (sauf une) en fonction de son agenda.

Les réunions ont été annoncées sur le site internet du projet. Elles ont également été relayées via les réseaux sociaux et lors des opérations de tractage.

De manière générale, les réunions publiques ont suivi le principe de déroulement suivant :

- présentation du thème et des objectifs de la réunion ;
- présentation du projet ;
- temps d'échanges avec les participants ;
- conclusion.

Toutefois, l'organisation de chaque réunion a été adaptée au thème présenté. Au total, **398 personnes** ont participé aux réunions.



## Les affiches

Pour annoncer la tenue de la concertation et l'organisation des différentes modalités, des affiches ont été diffusées à partir du **13 mars 2019**. Elles ont été mises en place dans les mairies du 18<sup>ème</sup> et du 19<sup>ème</sup> arrondissements de Paris ainsi qu'à la Gare du Nord.

Au total, **60 exemplaires ont été affichées** : 50 exemplaires dans les mairies et 10 exemplaires dans la Gare du Nord.

## Les écrans en gare

Afin de toucher les voyageurs, la SEMOP a diffusé, en lien avec les services SNCF de la Gare du Nord, des informations sur la concertation sur les écrans d'information voyageurs à plusieurs endroits de la gare.

Ces informations ont été diffusées à partir du 12 mars et tout au long de la concertation.



## L'annonce des réunions publiques

La concertation a également été annoncée par des flyers mis à disposition du public dans les mairies des 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements de Paris. Par ailleurs, ils ont été distribués lors d'opérations de tractage les 14, 20 et 27 mars.

Au total, **8 500 flyers** d'annonce de la concertation ont été distribués.

Par ailleurs, des flyers dédiés aux réunions publiques ont également été distribués en amont de leur tenue. Ils présentent le contenu et le déroulé de la réunion ainsi qu'un plan avec la localisation de la salle de manière à faciliter l'accès des participants.

Les opérations de tractage des flyers dédiés ont eu lieu les 15 mars, 19 mars, 26 mars, 1<sup>er</sup> avril et 11 avril.

Au total, **2 000 flyers** ont été distribués pour annoncer chaque réunion publique, soit **10 000 flyers au total**.

## Les annonces en ligne

Les réseaux sociaux ont été mobilisés pour relayer les informations sur l'organisation des différentes modalités.

Sur la page Facebook « Paris Gare du Nord », les réunions publiques et les visites de la gare ont fait l'objet de publications. Des pages « événement » dédiées ont été créées pour chacune d'elle.

Par ailleurs, des photos et vidéos des réunions publiques ont été publiées et ont relayé le déroulement des différentes modalités.

Le site internet a également constitué une base d'annonces en ligne puisque des actualités

invitant aux réunions publiques et indiquant les informations pratiques pour s'y rendre ont régulièrement mises en ligne :

Enfin, une liste de diffusion a été constituée lors d'une opération de porte à porte organisée en amont de la concertation au cours de laquelle les personnes qui le souhaitent ont pu transmettre leur adresse mail de manière à rester informées. Puis, cette liste a été alimentée lors de la réunion publique d'ouverture ainsi que par l'intermédiaire de l'inscription à la newsletter. Au total, 800 adresses mail ont été renseignées. Chaque réunion publique ou visite de la gare a fait l'objet d'une invitation dédiée, envoyée à cette liste de diffusion.

## Les visites de la Gare du Nord

Quatre visites de la Gare du Nord ont eu lieu pour présenter le projet.

- Samedi 9 mars ;
- Mardi 26 mars ;
- Vendredi 5 avril ;
- Jeudi 18 avril (visite dédiée aux sujets d'accessibilité dans la gare).

Seulement **49** personnes ont pris part aux visites, les horaires et les modalités d'information et d'inscription ayant parfois été regrettées par des participants aux réunions publiques.



# DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

Même si elle peut toujours sembler insuffisante au regard de l'ampleur du projet, la participation est allée crescendo.

On peut y voir le résultat des efforts de communication et la prise de conscience, chez les riverains notamment, du projet et de ses enjeux, certaines thématiques (conduite des travaux) suscitant un intérêt et des questionnements plus immédiats.

Les **5 réunions publiques** ont ainsi rassemblé 398 personnes et elles ont duré entre 1h35 et 2h40.

	Fonctionnement de la gare et intermodalité 16/03/2019	Conception architecturale 20/03/2019	Nouveaux usages 27/03/2019	Conduite des travaux 02/02/2019	Réunion de synthèse 12/04/2019
Durée	2h40	2h	2h20	1h35	2h
Nombre de participants	56	82	76	88	96

Elles ont donné lieu à **66 interventions** de la part des participants. De plus, **21 contributions** ont été déposées via les fiches avis mises à disposition du public lors des réunions.

En outre, des temps d'ateliers ont été proposés lors des 3 premières réunions dans une volonté de co-production.

## La fréquentation du site internet

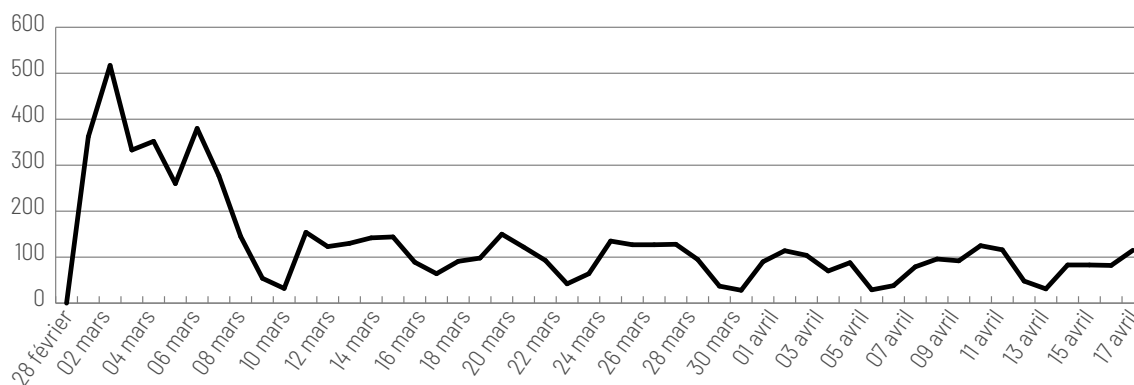
Le site internet a connu une activité régulière, passée l'effet de nouveauté de la première semaine.

Les **29 875 pages consultées** pour 4 813 visites et une durée moyenne de 3 minutes 9 secondes sur le site révèlent un intérêt, essentiellement consacré sur les pages d'accueil, le projet et la concertation.

La plateforme d'expression a recueilli 89 contributions et 65 commentaires et 44 questions, dont les réponses ont parfois été tardives, comme regretté par certains participants aux réunions publiques.

Il est à noter la quasi-absence d'expression des commerçants (extérieurs ou déjà exploitants dans la gare) et des voyageurs.

### Visites



Le tiers indépendant a été peu sollicité : 10 personnes différentes via la boîte mail spécifique créée à cet effet, la majorité des messages étant parvenus en toute fin de concertation, voire après le 18 avril notamment sous forme de copié/collé d'un texte des riverains de la rue du Faubourg Saint-Denis.

Le tiers indépendant a par ailleurs accepté ou sollicité des rencontres ou échanges avec des parties prenantes du projet : l'AUT-FNAUT IdFrance le 20 mars, Jean-Louis Missika, adjoint à l'urbanisme à la mairie de Paris le 3 avril, Alexandra Cordebard, maire du 10<sup>ème</sup> arrondissement le 19 avril. Il a aussi échangé avec le vice-président chargé des transports du Conseil régional des Hauts-de-France.

Il s'est également rendu à la réunion de restitution publique de la concertation sur les espaces publics autour de la Gare du Nord, le 12 mars en mairie du 10<sup>ème</sup> arrondissement.

## RÉSULTATS

---

Lors de la réunion de synthèse du 12 avril, le tiers indépendant a souligné :

- Le calendrier contraint du projet et de cette concertation et la nécessité de laisser le temps d'intégration de ses enseignements avant le dépôt du permis de construire.
- Le caractère très « imbriqué » du projet, les nombreux questionnements sur le traitement de ses abords et sa nécessaire coordination (notamment pour la gestion des chantiers) avec les autres projets voisins : Lariboisière, Promenade urbaine au Nord, Parvis de la Gare du Nord.
- Les principaux « points durs » identifiés lors des réunions et des échanges et à prendre en considération par la maîtrise d'ouvrage, à savoir : la volumétrie du nouveau bâtiment prévu rue du Faubourg Saint-Denis et son caractère trop massivement commercial, le dispositif de gestion d'une phase travaux d'une durée conséquente (4 ans) tant pour les riverains que pour les voyageurs, le risque de déséquilibre du projet vers la façade sud-est et la nécessité de trouver un bénéfice pour les flux venant du nord du périmètre (connexion ligne 2 du métro...) et également du secteur ouest (tunnel rue de Maubeuge)
- Les attentes d'amélioration du projet sur plusieurs points : capacité de la vélo-station, développement de services autres que commerciaux (toilettes, réflexion sur l'économie sociale et solidaire...)

La décision de la SEMOP de reporter le dépôt du permis de construire à la mi-mai et de tenir une réunion de restitution de la concertation le 14 mai est un signal positif sur le premier point.

Les autres points devront faire l'objet d'avancées lors de cette même réunion et l'attente est forte, tant de la part des riverains que des parties prenantes et des pouvoirs publics.

## RECOMMANDATIONS POUR POURSUIVRE LA CONCERTATION

---

Compte tenu de ce qui est exprimé ci-dessus, la principale attente est d'assurer un continuum de la participation d'une population en demande non seulement d'informations, mais aussi de réponses et d'engagements. De ce point de vue, la maison du projet peut-être un relais utile pour conserver le lien, mais pas suffisant pour associer les riverains et les parties prenantes à la construction du projet.

Un certain nombre de sujets méritent de poursuivre les échanges avec le territoire et certains ne dépendent pas seulement du maître d'ouvrage, notamment sur les questions d'accessibilité (taxis, VTC, 2 roues, parkings...)

## APPRÉCIATION DU TIERS INDÉPENDANT SUR LE DÉROULÉ

---

Aucun dispositif n'est parfait et ne permet de prétendre à l'exhaustivité et au rapprochement de tous les points de vue.

Pour autant, cette phase de concertation a été réelle, utile et a permis de bien identifier les inquiétudes à lever et les précisions encore attendues.

L'information a progressé pendant ces 7 semaines et la qualité des questionnements et des échanges ont été riches d'enseignements.

Le tiers indépendant souhaite que les prochaines étapes puissent se dérouler dans la continuité de cet esprit d'écoute et de partage, malgré la pression du calendrier et les enjeux économiques considérables du projet.

